

**Synthèse Dossier d'inscription (partie réservée au Trésorier ou Secrétaire):**

A cocher	Type d'inscription	Nb d'activités	Nb d'adhérent	Licence SCC (pour les compétiteurs)	Montant cotisation	Observations
	Individuel					
	Adoption					
	Famille					
	Uniquement Chien visiteurs					
	Uniquement Canicross					
	Assistant moniteur					
	Moniteur/Administrateur/BIC					

Pour une première inscription date d'adhésion : .....

**1) ADHERENT(S) :**



Comment avez-vous connu le club ? .....

NOM	Prénom	Date de naissance

**Adresse postale :**



Profession : .....

<b>CHIEN(S) ♥</b>						Date des derniers vaccins			
NOM	Race	Date de naissance JJ/M/AA	Sexe (M/F)	Stérilisé (O/N)	LOF (O/N)	C.H.P.Pi.	Leptospirose	Rage	Toux du chenil

D'où vient-il ? (Particulier, Elevage, Refuge,...) : .....



**2) ACTIVITE(s), vos souhaits :**

- |                                      |                                     |  |
|--------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> EDUCATION   | <input type="checkbox"/> AGILITY    | <input type="checkbox"/> HOOPERS           |
| <input type="checkbox"/> OBEDIENCE   | <input type="checkbox"/> CANICROSS* | <input type="checkbox"/> CHIENS VISITEURS* |
| <input type="checkbox"/> DOG DANCING |                                     |  |

\* Gratuit en activité supplémentaire

**3) ASSURANCE**

- J'ai été informé(e) de la possibilité de souscrire une licence payante auprès de la SCC\*, je préfère signer la décharge et accepter de ne pas avoir de garantie corporelle en cas d'accident au club (cf. **décharge à signer** en fin du dossier d'inscription).
- Je suis compétiteur(trice) et/ou j'ai besoin d'une licence \* valable sur l'année civile (de janvier à décembre).
- \* pour toute demande de licence démarches à faire auprès du Président

**DROIT A L'IMAGE**

- J'autorise le CCT à reproduire et exploiter mon image et/ou celle du chien que je conduis, sur photo ou vidéo, pour la prestation de la promotion de l'activité et sa communication.
- Je refuse la reproduction et l'exploitation de mon image

(Autant de signature que d'adhérents majeurs)

Date :

Nom-Prénom-Signature	Nom-Prénom-Signature	Nom-Prénom-Signature

**4) COTISATION ET MODALITES DE REGLEMENT**

**Le mode de paiement par virement est à privilégier en précisant le motif, nom, prénom et nom du chien.**

	Virement	Espèces	Chèque	Montant	N° de chèque	Mois d'encaissement
Modalité Choisie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1			
			<input type="checkbox"/> 2			
			<input type="checkbox"/> 3			

*Chèque(s) à établir à l'ordre du Club Cynophile de Teyran*

**5) ENGAGEMENT**

Je soussigné(e)\*, .....

Reconnais avoir pris connaissance de la charte de fonctionnement du club cynophile de Teyran (cf document en fin de dossier) et avoir réglé ma cotisation. Je certifie sur l'honneur n'avoir jamais été condamné pour sévices et/ou mauvais traitements à animaux. Je m'engage à appliquer les mesures sanitaires en vigueur au sein du Club.

Fait à Teyran, le .....

Signature :

**6) DOCUMENTS A FOURNIR :**

**1 = 1<sup>ière</sup> inscription    2 = A chaque renouvellement**

**Cochez les documents fournis**

- Photocopie : **Carte d'identification définitive** ou carte de tatouage.
- Si Chien au LOF : Photocopie du certificat de naissance provisoire ou du pedigree définitif.
- Pour les chiens de 1<sup>ière</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie : Photocopie du permis de détention.
- Photocopie des derniers vaccins : C.H.P.Pi., Leptospiroses, Antirabique et Toux du chenil.**
- Autorisation parentale pour les enfants mineurs
- 2 =** Certificat médical (obligatoire pour le Canicross).
- Pour les chiens visiteur : Diplôme(s) et cartes(s) chien(s) visiteur(s).
- Règlement de la cotisation.

**7) INFORMATIONS SUR LE(S) CHIEN(S) OU SUR VOS ATTENTES Si vous le jugez utile**

Type : Problématiques rencontrées, lieux de vie, historique,...

.....

.....

.....

.....

.....

Décharge de responsabilité

Je soussigné (e),..... né(e) le ..... à ..... et demeurant  
au .....,  
déclare dégager le Club Cynophile de Teyran de toute responsabilité en cas d'accident de toute nature  
que ce soit et assure renoncer à toute action à son encontre.

Je suis parfaitement conscient(e) qu'il m'appartient de souscrire une assurance de responsabilité civile  
pour couvrir tout type de dommages matériels ou corporels causés à un tiers.

Je reconnais avoir pris connaissance de tous les risques liés à la pratique de cette activité canine et je  
m'engage à suivre les règles de conduite et de sécurité qui m'ont été énoncées dans la charte de  
fonctionnement et par les moniteurs du club.

J'ai lu attentivement la présente décharge et la signe en toute connaissance de cause.

Date et une signature par adhérent majeur précédée de la mention « Lu et approuvé »

.....

.....

.....

**EDUCATION — ECOLE DU CHIOT — AGILITY — OBEDIENCE — HOOPERS**

**DOG DANCING — CHIENS VISITEURS — CANICROSS**

**N° SCC : 0964**

## CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

### I. ACCES AUX INSTALLATIONS DE CLUB

L'accès au Club Cynophile de Teyran est soumis à l'acceptation de la présente Charte de Fonctionnement, ainsi que du Règlement Intérieur qui vient en complément des Statuts de l'association.

L'accès aux terrains d'entraînement est strictement réservé aux adhérents, et n'est possible qu'en présence d'un moniteur et avec son autorisation.

Seuls les adhérents au Club et les chiens à jour de leurs vaccinations (vaccins classiques + antirabique + toux du chenil en cours de validité) seront admis sur les terrains.

### II. ADHESION

L'accès aux entraînements est soumis au règlement de la cotisation annuelle. Celle-ci comprend l'adhésion au club et l'accès aux activités.

L'assurance garantie accident corporel (capital en cas de décès ou invalidité permanente) n'est pas incluse dans l'adhésion. Cette assurance, comme la plupart des sports, se présente sous la forme d'une licence dont les modalités d'adhésion sont présentées à la page 2 du dossier d'inscription. Si l'adhérent ne souhaite pas souscrire de licence auprès de la société centrale canine (SCC), il se refuse à toute procédure en ce sens à l'encontre de l'association en signant la décharge présentée en page 4 du dossier d'inscription.

Pour ceux qui souhaitent s'impliquer dans le « monde canin », le club propose aussi une adhésion auprès de l'association canine territoriale (ACTLR), se renseigner auprès du Président. Cette adhésion vous permettra de participer aux assemblées générales de l'ACTLR et aux élections.

La cotisation est due en début de saison. Pour ceux arrivés en cours d'année, la cotisation est due, selon les statuts, pour une année complète, un prorata sera calculé sur le montant du pour la saison suivante.

La démission ou le départ d'un adhérent n'ouvrent pas droit à un remboursement.

### III. COURS

Les adhérents s'engagent à **respecter les horaires de cours**. L'accès au terrain après le début des cours occasionne une gêne pour le travail des autres adhérents, c'est pourquoi il ne peut se faire qu'avec l'accord du moniteur.

Les chiens doivent être détendus avant les cours, si malgré tout un chien venait à s'oublier sur le terrain, son maître est tenu de nettoyer (il en est de même pour toutes déjections canines dans l'enceinte du Club).

Des modifications ponctuelles de planning peuvent intervenir (entre autres conditions météorologiques, absence de moniteur), elles vous seront communiquées par mail ou à disposition sur le site internet du Club.

Pour rappel les moniteurs et les assistants moniteurs sont tous des bénévoles.

### IV. MATERIEL D'ENTRAINEMENT

Afin de travailler dans de bonnes conditions, les adhérents doivent prévoir des récompenses :

- Jouets : Balle, corde, peluche, ...
- Friandises : Saucisses, gruyère... *Les aliments secs ou/et trop salé sont à éviter.*
- De l'eau.

Les chiens doivent porter un collier plat et une laisse de 1m à 1m50.

### V. COMPETITION

Les adhérents envisageant de faire de la compétition avec leur chien, quelle que soit la discipline, doivent se faire connaître auprès des moniteurs. La décision de les accepter ou non dans les groupes de compétition appartient aux responsables de discipline. Cette décision sera prise sur des critères de motivation et de niveau de l'équipe Conducteur/Chien.

Il en est de même pour la décision de s'inscrire à des concours, ceci afin de s'assurer que l'équipe est réellement prête à assumer ce genre d'épreuve.

## LES REGLES DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

**RESPECTER** les règles de politesse, le respect des autres (humains et chiens), des horaires, des équipements mis à la disposition.

**PARTICIPER** afin d'assurer une qualité d'accueil et de préserver le patrimoine de l'association : aider le moniteur à installer et ranger le matériel, contribuer au moins dans l'année à une journée d'entretien des terrains du club (tonte, débroussaillage, propreté) et/ou à l'organisation d'un concours canin (entre autre préparation, logistique, homme de terrain, buvette)

**PENSER** à prendre plaisir avec son compagnon à 4 pattes, les activités canines sont avant tout un loisir.

Toutes les informations relatives au Club sont disponibles sur le site internet [www.clubcynophile-teyran.fr](http://www.clubcynophile-teyran.fr), nous vous invitons à le consulter régulièrement.

## TARIFS DES ADHESIONS saison 2023/2024

**Le club n'a aucun salarié, tous ses membres (administrateurs, moniteurs...) sont des BENEVOLES.**

Conformément à nos statuts les cotisations sont dues en intégralité pour la saison en cours, la proratisation sera effective sur la saison suivante.

Type d'adhésion	<u>Pack Amateur</u> 1 activité	<u>Pack Passion</u> 2 activités	<u>Pack Fan</u> 3 activités
Adulte individuelle	180 €	270 €	340 €
Individuelle Junior ou Individuelle "Adoption" 1 <sup>ère</sup> année	148 €	218 €	268 €
Famille * (coût par individu pour les adhésions et les licences)	168 € pour le premier membre et 28 € par adhérent supplémentaire	258 € pour le premier membre et 28 € par adhérent supplémentaire	328 € pour le premier membre et 28 € par adhérent supplémentaire
Assistant Moniteur***	90 €	120 €	140 €
Chiens visiteurs **	40 € ou 28 € par adhérent pour une adhésion famille		
Canicross **			
Moniteur, Membre du Comité et Bénévoles investis par le Comité de responsabilités particulières***			

\* Famille : Si plusieurs membres du même foyer sont adhérents au club **ou** avec un lien de parenté au 1<sup>er</sup> degré.

\*\* Canicross, Chiens visiteurs, gratuits en activité supplémentaire

\*\*\* Pour les bénévoles investis: les licences moniteurs, auxiliaires de club et ACTLR peuvent être prises en charge par le club.